

# Dorénavant seuls les sondages politiquement corrects seront publiés

écrit par Christine Tasin | 1 juillet 2014



☒ C'est la leçon à tirer de l'affaire du Point qui a retiré de son site le sondage affirmant que 81% des Français étaient contre la bi-nationalité.

Pourquoi a-t-il été retiré ? Parce que, selon le Directeur du *Point*, il était "lamentable et consternant".

[http://www.lemonde.fr/actualite-medias/article/2014/06/30/le-point-adm-et-avoir-retire-un-sondage-consternant-sur-la-double-nationalite-des-franco-algeriens\\_4447875\\_3236.html#xtor=RSS-3208](http://www.lemonde.fr/actualite-medias/article/2014/06/30/le-point-adm-et-avoir-retire-un-sondage-consternant-sur-la-double-nationalite-des-franco-algeriens_4447875_3236.html#xtor=RSS-3208)

Ainsi il y a en France certains "décideurs" qui commandent des sondages et d'autres "décideurs" qui décident si l'on peut ou pas rendre publics les sondages.

La censure devient ahurissante. Le politiquement correct devient ahurissant.

Et cela pose deux problèmes, graves :

– Tout d'abord, qui, et au nom de quoi, peut décider que les résultats d'un sondage -autrement dit ce que pense le peuple- ne lui conviennent pas et, à ce titre, aurait le pouvoir de supprimer toute information

allant dans ce sens ? Le roi disait *nous voulons*, on lui a coupé la tête...

– Ensuite en quoi le fait de ne pas accepter la bi-nationalité serait-il lamentable et consternant ? Où est le problème ? Il y a, en Europe même, plusieurs façons de faire. La double nationalité n'est pas possible [en Allemagne](#), est-ce que le Directeur du Point, considérant cela comme lamentable, supprime de ses colonnes toutes les informations concernant l'Allemagne ?

Par ailleurs la Convention de Strasbourg (1963) disait clairement que lors de l'acquisition d'une nouvelle nationalité, il était souhaitable d'abandonner l'ancienne... Convention remise en cause depuis : *depuis le 5 mars 2009, l'acquisition volontaire de la nationalité d'un des États parties à cette convention par un ressortissant français n'entraîne plus de plein droit la perte de la nationalité française*<sup>4</sup>. Les États ayant signé cet accord ouvrant donc de plus larges possibilités de double nationalité s'ils décident de dénoncer cette partie de la Convention sont: l'Autriche, la Belgique, le Danemark, la France, l'Irlande, l'Italie, le Luxembourg, les Pays-Bas, la Norvège, l'Espagne, la Suède et le Royaume-Uni. (Wikipedia)

Néanmoins pourquoi nous étonner ? C'est la même histoire qui se répète depuis 2005 : les Français disent non au TCE ? On piétine leurs votes et les députés et sénateurs votent contre l'avis de ceux qui les ont élus le Traité de Lisbonne.

Les Néerlandais disent non au TCE ? On joue le même tour de passe-passe qu'en France.

Les Irlandais à leur tour disent non au TCE ? On [refait voter](#) les Irlandais.

Les Suisses disent non aux minarets ? Cohn-Bendit veut les faire voter à nouveau.

Les Suisses disent non à l'immigration débridée ? Bruxelles menace la Suisse de graves mesures de rétorsion...

Bref, le peuple est composé d'imbéciles, de réacs qui ne comprennent

rien à rien et il ne faut surtout pas lui demander son avis, sauf quand le dit avis arrange les politiques au pouvoir...

Je vous invite une fois de plus à consulter le site de l'[OJIM](#) qui vous dira tout sur les medias, largement subventionnés et on comprend pourquoi. Ils n'informent plus, ils ne sont plus que Radio-Paris. Et nous sommes de plus en plus nombreux à savoir que Radio-Paris ment...

**Christine Tasin**